

Communiqué de presse

ENFIN : LE CONSEIL FÉDÉRAL DÉFINIT LES BONNES PRIORITÉS DANS LE DOMAINE DE L'AUTISME

*Autismesuisse félicite le Conseil fédéral de ses propositions, communiquées aujourd'hui, d'encourager l'intégration des personnes souffrant de troubles du spectre autistique (TSA) et de leur permettre la participation à la vie sociale. L'association de parents reconnaît les trois champs d'action détection précoce et diagnostic, consultation et coordination ainsi que l'intervention précoce comme étant des priorités bonnes et innovantes. Cependant, **autismesuisse** émet une critique en focalisant sur la durée de l'élaboration de cette stratégie et exige que la question du financement entre la Confédération et les cantons soit rapidement clarifiée, afin que la mise en œuvre des mesures puisse enfin être prise en main. Pour qu'une analyse de la situation soit réalisée dans tous les cantons, ces temps prochains **autismesuisse** concentrera son engagement sur les cantons.*

Biel-Bienne, le 17 octobre 2018 – Dans son rapport qu'il vient de publier, le Conseil fédéral propose des « mesures en vue de l'amélioration du diagnostic ainsi que du traitement et de l'accompagnement de personnes souffrant de troubles du spectre autistique en Suisse » et priorise trois axes d'action :

Détection précoce et diagnostic

Un diagnostic rapide et concret est essentiel pour les familles concernées. Cependant, afin d'éviter des temps d'attente inutiles, des capacités suffisantes dans les lieux de diagnostic sont nécessaires. Il s'agit de la seule façon de garantir que du temps précieux dans le développement de l'enfant ne s'écoule de manière inutilisée. La Confédération aussi reconnaît la situation actuellement insatisfaisante dans le domaine de la détection précoce et du diagnostic. **autismesuisse** reconnaît les mesures formulées dans le présent rapport, en particulier celle de l'augmentation des ressources allouées au diagnostic, comme étant adéquates et souhaite une mise en œuvre rapide venant de la part des cantons.

Consultation et coordination

En règle générale, les parents et les personnes touchées dépendent d'un soutien et de conseils professionnels. Une coordination entre les différents acteurs tels que les thérapeutes, les enseignant - e - s, les parents, les employeurs est particulièrement nécessaire au moment des passages école enfantine – école – entrée dans le monde professionnel. Aujourd'hui, la coordination est souvent effectuée par les parents, qui cependant ne disposent pas des connaissances nécessaires afin de savoir en quel lieu quelles offres sont disponibles ou encore, quelles mesures sont appropriées. Jusqu'à présent, des centres de consultation, fournissant ce précieux travail de coordination, n'existent dans la plupart des cas que sur une base privée. Dans son rapport, le Conseil fédéral indique que dans toutes les régions du pays, des centres de compétences cantonaux ou suprarégionaux sont censés être mis en place. **autismesuisse** soutient les mesures proposées.

Intervention précoce

Dans six centres de compétences choisis et depuis presque cinq ans déjà, un nombre restreint d'enfants en bas âge atteints d'autisme infantile bénéficie, dans le cadre d'un projet – pilote, d'un encouragement précoce intensif. Les familles qui en profitent connaissent un développement de leur enfant qui ne serait pas possible sans cet accompagnement intensif. **autismesuisse** salue l'engagement l'assurance – invalidité fédérale dans le but d'établir cette méthode de traitement et invite les cantons à participer au

dialogue en faveur d'un financement commun. Ce n'est qu'à condition que les cantons fournissent également leur contribution qu'une suite peut être donnée au travail d'encouragement précoce, si important.

Les cantons placés devant leurs responsabilités : autismesuisse devient active au niveau cantonal

autismesuisse s'engage en faveur de la mise en œuvre des mesures, formulées dans le rapport du Conseil fédéral, concernant les trois champs d'action mais aussi les autres domaines tels que l'habitat et les activités de loisir. Outre la Confédération, ce sont, en particulier, aussi les cantons qui sont placés devant leurs responsabilités. Par conséquent, le Conseil fédéral appelle tous les cantons à procéder à une analyse de situation. Pour cette raison, **autismesuisse** prévoit de faire campagne activement pour la réalisation d'un tel état des lieux. Les cantons ne doivent pas faire valoir, comme prétextes, des considérations liées à de possibles économies. Toutes les mesures proposées contribuent à l'insertion et conduiront, à long terme, à des économies.

1^{er} Congrès national de l'autisme

Afin que des personnes de tous âges touchées par l'autisme puissent avoir une vie épanouie et autonome, il est important que leur entourage ainsi que le public en général puissent acquérir une bonne connaissance de l'autisme. La possibilité de participer à la vie sociale, sans que des barrières trop élevées ne s'y opposent, joue également un rôle important. Pour cette raison, **autismesuisse** réalise, les 9/10 novembre 2018, le premier congrès national de l'autisme à Berne, qui suscite un grand intérêt autant auprès des professionnel - le - s que des personnes touchées. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site internet www.autismuskongress-schweiz.ch.

L'autisme est un trouble envahissant du développement. Les personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme perçoivent leur environnement d'une façon différente – elles ont de la peine à se mettre à la place des autres et à communiquer de manière adéquate avec elles, cherchent plutôt à éviter les contacts et s'intéressent souvent à un domaine particulier. Elles éprouvent de grandes difficultés à comprendre leur environnement comme un ensemble doté de sens. Si ces caractéristiques autistiques sont accentuées d'une façon telle qu'elles entravent le développement d'un enfant, alors le terme d' « autisme » en tant que trouble envahissant du développement est utilisé. Selon les travaux de recherche les plus récents, env. 1% de la population souffre d'un trouble du spectre de l'autisme. En Suisse, entre 550 et 800 enfants souffrant d'un trouble du spectre de l'autisme naissent chaque année.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez contacter s'il - vous - plait l'association de parents **autismesuisse**, Cécile Bachmann, présidente, à l'adresse suivante :

Rue Neuve 19, 2502 Biel-Bienne, Tél. 079 271 16 61 ou par courrier électronique cecile.bachmann@gmx.ch

.....

autismesuisse a été fondée en 1975 en qualité d'association de parents d'enfants autistes par des parents concernés et des spécialistes intéressés. Les tâches principales de l'organisation faitière sont la promotion, dans le public ainsi qu'auprès des autorités politiques en Suisse, des connaissances au sujet de la problématique de l'autisme. **autismesuisse** est membre de la Conférence des associations



de parents d'enfants handicapés ainsi que membre de l'association européenne Autisme Europe et de l'Organisation mondiale de l'autisme. En outre, **autismesuisse** soutient les efforts internationaux en faveur de l'amélioration de la situation de vie de personnes souffrant d'autisme.